

Qu'est-ce qu'un CLSM ? <https://huit.re/SD48UG3u>

Qu'est-ce que la santé mentale ? <https://huit.re/5HUTn2Qd>

RÔLE DU CLSM

- Lutte contre la stigmatisation.
- Observation en santé mentale
- Promotion de la santé mentale.

SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE - JUIN 2020



Grandes étapes du CLSM

2017 : Convention constitutive. Résultats de l'étude ORS sur l'adéquation entre besoins de la population et offre en santé mentale.

2018 : Intégration d'un axe santé mentale au Contrat local de santé mentale. Premier bilan du CLSM.

2019 : Contribution au Projet territorial de santé mentale de Moselle.

2020 : Mise en place de nouvelles thématiques.



Objectifs stratégiques

Axe 1 - « **Inclusion dans la cité** » : lutte contre la stigmatisation, inclusion sociale et citoyenneté des personnes en souffrance psychique.

Axe 2 - « **Amélioration des parcours** » : accès à la prévention, à la santé, aux soins, aux droits des personnes souffrant de troubles psychiques.

Axe 3 - « **Coordination entre les acteurs** » : coordination intersectorielle des acteurs du territoire messin en matière de santé mentale.

Partenaires fondateurs



Acteurs locaux concernés

- Soins et prévention.
- Urgences médicales.
- Accompagnement social.
- Droits et protection des personnes.
- Associations d'aidants et d'usagers.

ANIMATION DE LA CONCERTATION

Copil : 4 fév. 2020.

Assemblée plénière : 10 déc. 2019.



Groupes projets :

- Enfance et parentalité.
- Jeunes et santé mentale.
- Habitat et santé mentale.
- Emploi/formation/insertion.
- Prévention et gestion des situations de crise.
- Comité messin d'organisation des Semaines d'information sur la santé mentale.

AVANCÉE DES PROJETS

SEMAINES D'INFORMATION SUR LA SANTÉ MENTALE

2017 : « Santé mentale et travail » (7 partenaires, 6 événements/actions, 200 participants).

2018 : « Santé mentale et parentalité » (13 partenaires, 17 événements/actions, 800 participants).

2019 : « Santé mentale à l'ère du numérique » (19 partenaires, 9 événements/actions, 250 partenaires).

2020 : « Santé mentale et discriminations » (édition de mars reportée en octobre).

SENSIBILISATION EN SANTÉ MENTALE

2019 > 5 sessions (100 participants).

2020 > 3 sessions (30 participants). Mise en place d'une plateforme de formation à distance.

LOGEMENT ET SANTÉ MENTALE

PARTENARIAT BAILLEURS/CH JURY

2018 : convention de 20 logement accompagnés (Etat, ARELOR, CH Jury, AMLI et Metz Métropole).

2019 : convention de collaboration renforcée entre les Bailleurs et les Centres médico-psychologiques (CMP).

2020 : Atelier d'échange de pratiques Bailleurs/CMP. Mise en réflexion d'une commission d'aide aux locataires en difficulté.

OUTILS DE COORDINATION

- Site internet.
- Lettre d'information.
- Annuaire interactif des structures.
- Carte des ressources (soutien et orientation des publics).
- Guide santé mentale (interconnaissance entre les acteurs).

CONTRIBUTIONS DU CLSM

Carrefour des solidarités (partenariat pour la mise à disposition d'un temps d'intervention infirmier du CMP 1 - CH JURY).

Journée de lutte contre les discriminations en santé à Metz le 3 déc. 2019 (animation d'un atelier).

Projet de centre ressource en psycho-traumatisme (participation à l'organisation du séminaire « Migrants, psycho-traumatisme et insertion sociale »).

Projet territorial de santé mentale (animation avec le CMSEA du groupe « Accès aux accompagnements sociaux et médicosociaux »).

Promotion du dispositif Stopblues (collaboration avec la ville de Metz et l'Inserm dans le cadre du projet PRINTEMPS de prévention du suicide).

Enfance et parentalité (appui à la collaboration entre le pôle petite enfance de la Ville de Metz et le Centre psychothérapeutique Winicott)

CONTACT

Stéphane Tinnes-Kraemer, coordonnateur CLSM
03 57 56 27 68 / stephane.tinnes@ch-jury.fr